

Réponse de la municipalité au postulat de Mme Line Gilliard intitulé « pour un partage des eaux à Gland »

Date proposée pour la séance de la commission:

- Mercredi 18 septembre 2013 à 19h30
Administration communale: salle de conférences
"Lausanne"

Municipal responsable: M. Olivier Fargeon

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Dans sa séance du 2 mai 2013, le conseil communal acceptait la prise en considération de ce postulat et le transmettait à la municipalité pour étude et rapport. La teneur du postulat de Mme Line Gilliland est la suivante:

Les Nations Unies ont déclaré 2013 Année Internationale de la Coopération dans le domaine de l'Eau. La Journée mondiale de l'eau a eu lieu le 22 mars. A cette occasion, la Ville de Nyon projetait un film au cinéma Capitole pour informer la population de son partenariat avec Nouakchott, capitale de la Mauritanie dans le cadre de solidarit'eau. C'est suite à cette projection que j'ai souhaité déposer ce postulat.

A Gland, nous avons consommé 265 litres d'eau par habitant et par jour en 2011. L'eau est une condition essentielle à la vie. Ne pas disposer d'eau en suffisance est un frein à toute forme de vie humaine. L'accès à l'eau reste une priorité pour l'ensemble de l'humanité. Donner à chacun l'accès à l'eau potable et préserver les ressources hydriques de la surexploitation, du gaspillage et de la pollution, est un engagement qui nous touche tous, tant au niveau individuel que collectif.

Dans le cadre du réseau solidarit'eau, plusieurs communes du canton dont Epalinges, Pully, Vevey, Morges et Nyon ont souhaité devenir solidaires et se sont associées au projet déjà géré par Lausanne à Nouakchott. Elles s'engagent à hauteur d'un centime par mètre cube d'eau vendu dans leur commune. Une telle association augmente l'efficacité de l'intervention en diminuant notamment les coûts de transaction.

L'objectif du projet est d'améliorer l'accès à l'eau potable pour les 900'000 habitants de cette ville de Mauritanie. 70% de la population n'est pas raccordée au réseau d'eau publique et est contrainte de se ravitailler à partir de camions-citernes ou de charretiers. Avoir un accès à l'eau est encore un rêve pour les deux tiers de la population qui vivent avec moins de 25 litres d'eau par jour et par personne.

Consciente de la chance que nous avons à Gland de pouvoir bénéficier d'une eau de qualité en quantité et en tout temps, je souhaite que notre commune devienne elle aussi solidaire. Je demande donc à la municipalité d'étudier la possibilité de consacrer 1 centime par mètre cube d'eau vendu dans la commune pour se joindre au projet de Nouakchott ou pour soutenir un autre projet d'adduction d'eau potable dans un pays en développement dans le cadre de solidarit'eau. L'accès à l'eau pour tous est un grand défi auquel nous nous devons de participer.

Je vous remercie de votre attention et j'espère que vous ferez bon accueil à ce postulat.

REPONSE DE LA MUNICIPALITE

Préambule

Depuis des temps immémoriaux, la question de l'accès à l'eau est un enjeu majeur de notre civilisation. Dans un monde en perpétuelle évolution et avec de nouvelles inconnues liées aux changements climatiques annoncés, cette problématique ne va pas aller en diminuant dans les années à venir, tant dans les pays en voie de développement que sous nos latitudes.

La préservation de cette ressource vitale est indispensable, que cela soit en Suisse ou à l'étranger et il est du devoir des autorités de tout mettre en œuvre pour garantir à sa

population une eau de qualité en quantité suffisante. Le citoyen a lui aussi un rôle à jouer en utilisant cette ressource avec parcimonie et en adoptant un comportement responsable dans les gestes de son quotidien.

Dans le domaine de l'aide au développement, de très nombreuses organisations existent et le choix est vaste, pas uniquement dans le domaine de l'eau, si l'on souhaite apporter sa contribution à un projet tel celui que Madame Line Gilliard propose. Au niveau helvétique, ceux-ci sont parfois proposés par de grands organismes tels que la Croix-Rouge suisse, Swissaid, Medair, la Chaîne du bonheur ou encore Terre des Hommes. Ils sont aussi, bien souvent, issus d'initiatives individuelles.

Position de la municipalité

La municipalité est bien entendu consciente du privilège qui est le nôtre de pouvoir disposer en tout temps d'une eau de qualité par un simple geste de la main. Là où certains doivent parfois marcher des heures pour trouver une eau non souillée, nous avons la chance de disposer d'une multitude de points d'eau à proximité immédiate nous permettant de nous rafraîchir, de nous désaltérer, d'évacuer nos déjections ou encore de nous laver.

Cependant, les inégalités que l'on constate pour l'eau se retrouvent de la même manière dans bien d'autres domaines: la nourriture, l'assainissement, le climat, l'environnement, la santé ou encore l'éducation sont autant de domaines majeurs dans lesquels les inégalités sont flagrantes d'un continent à l'autre, d'un pays à l'autre, parfois même d'une région à l'autre.

La municipalité ne peut bien entendu pas rester les bras croisés face à de tels défis. Elle a déjà mené et mènera encore des actions pour venir en aide aux populations défavorisées. A cet effet, un poste de la comptabilité communale est dédié depuis de très nombreuses années à l'aide à l'étranger (compte 111.3659.10). Il permet chaque année de soutenir des projets d'aide au développement dans des régions nécessiteuses. Pour n'en citer que quelques-uns, la municipalité a ainsi pu soutenir ces dernières années Action Swiss Sierra Leone, Nouvelle Planète, l'association Gland-Jidvei, la Croix-Rouge ou encore la Fédévaco (fédération vaudoise de coopération).

En outre, lors d'évènements exceptionnels, la municipalité fait parfois des dons extraordinaires pour pallier à des situations d'urgence comme cela était le cas lors du tsunami qui a touché l'Asie en 2004 ou du tremblement de terre d'Haïti en 2010.

La municipalité n'est donc pas inactive en matière d'aides à l'étranger. Bien entendu, il y a toujours moyen de faire davantage et la proposition de Madame Line Gilliard va bien dans ce sens. Toutefois, la municipalité estime qu'il vient un temps où il est également du devoir du citoyen de prendre ses responsabilités et de s'impliquer dans de tels projets, que cela soit par le biais d'un investissement personnel ou financier.

En effet, le rôle de la municipalité est d'abord de satisfaire aux besoins de sa population et ceux-ci sont nombreux. La demande en services est grande et la municipalité, dans la limite des moyens mis à sa disposition, essaie de répondre aux besoins du plus grand nombre. Bien entendu, elle participe également à des actions de soutien à l'étranger, même si celles-ci ne sont pas au bénéfice de sa population.

Aussi, la municipalité n'est pas favorable à la proposition de Madame Line Gilliard consistant à consacrer l'équivalent d'un centime par mètre cube d'eau potable vendu dans la Commune que cela soit pour se joindre au projet de Nouakchott ou pour soutenir un autre projet d'adduction d'eau potable.

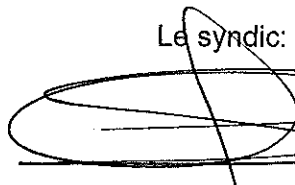
Conclusion

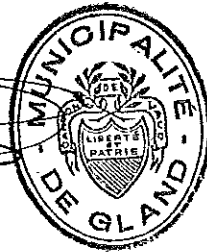
Au vu de ce qui précède, la municipalité a donc choisi de répondre défavorablement à ce postulat. Elle est convaincue du soutien à apporter aux populations défavorisées pour tenter de réduire les inégalités et les injustices et elle poursuivra ses actions ponctuelles dans ce sens à l'avenir.

Mais elle estime également que ce n'est pas là son rôle premier et qu'il est également du devoir de chacun de se positionner par rapport à cette problématique en gardant le choix, s'il le souhaite, d'apporter sa contribution à la réduction de ces inégalités.

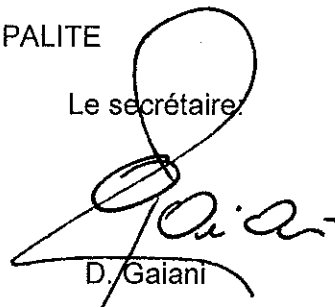
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic:


G. Creteigny



Le secrétaire


D. Gaiani